



Assemblée générale

Distr. limitée
15 mai 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Point 20 b) de l'ordre du jour

Développement durable : suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Projet de décision déposé par le Président de l'Assemblée générale

Troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement

L'Assemblée générale, rappelant sa résolution 67/207 du 21 décembre 2012, dans laquelle elle s'est félicitée de l'offre du Gouvernement de l'État indépendant du Samoa d'accueillir la troisième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement en 2014, décide que la Conférence se tiendra du 1^{er} au 4 septembre 2014 à Apia et qu'elle sera précédée d'activités préparatoires qui auront lieu aussi à Apia du 28 au 30 août 2014.

